

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 12/07/2024 - 97092 - 2024 B 06318 - 907 624 290 - 1HEALTHSUPPORT

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 1HEALTHSUPPORT		1   4   4		
Adresse de l'entreprise : 11 QUAI DIONBOUTON 92800 PUTEAUX		Durée de l'exercice précédent * :		
Numéro SIRET * : 9 0 7 6 2 4 2 9 0 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le : 13   1   1   2   2   0   2   2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	1 000	959	41
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		1 000	959	41
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 274 382
DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	205 557	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..... ) CD	CE		
Disponibilités CF	CG	297 748	297 748	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
TOTAL (III) CJ		1 777 686		1 777 686
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 778 686	959
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		1HEALTHSUPPORT		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....41 549.....)	DA	41 549	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....)	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	108 900	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	150 449
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	105 442	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	105 442	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	199 842	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 666	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 187 327	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte réglé	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 521 836	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 777 727	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 521 836		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 1 814 185 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un bénéfice de 108 900 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 14 mois, recouvrant la période du 27/11/2021 au 31/12/2022.

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, et particulièrement dans les pays francophones :

- La conception, l'édition, la diffusion et la publication des œuvres de l'esprit au sens de l'article 3 de la loi du 11 mars 1957, par tous procédés et moyens de production et de communication ;
- La prise de toutes participations et de tous intérêts sous toutes formes, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises françaises ou étrangères exerçant cette activité ;
- La fourniture, par tous moyens, de toutes prestations administratives, techniques, commerciales, financières, juridiques, comptables, informatiques, à toutes sociétés françaises ou étrangères exerçant cette activité ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.

## Faits caractéristiques de l'exercice

### Apport partiel d'actif

Par décision en date du 30 mars 2022, l'associé unique de la société 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE a décidé d'apporter à la société 1HEALTHSUPPORT l'ensemble des éléments d'actif et de passif, droits et obligations composant la branche autonome d'activité « Support ».

Cette opération d'apport partiel d'actif a ainsi été réalisée avec un effet rétroactif au 01er janvier 2021.

### Intégration fiscale

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la société fait dorénavant partie d'un groupe fiscalement intégré dont la société GROUNDSWELL INITIATIVE est la société tête de groupe. La société est immatriculée au tribunal de commerce de Paris sous le numéro B 528 047 913. Son siège se situe au 14 Rue du Regard 75006 Paris.

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

- SAS GROUNDSWELL INITIATIVE
- SAS 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE
- SAS BUENA MEDIA PLUS
- SAS IS MEDIA
- SAS SANTECOM
- SAS FINANCIERE 1HEALTHMEDIA
- SAS 1HEALTHCONTENT
- SAS 1HEALTHSUPPORT
- SAS 1HEALTHFORMATION – SAUV'GARD

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales comptabilisent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration et la société mère bénéficie seule des économies ou des surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

La différence entre l'impôt dû sur le résultat d'ensemble et les contributions des filiales est comptabilisée immédiatement par la société en résultat.

## Faits caractéristiques de l'exercice

### Guerre en Ukraine

Les opérations militaires en Ukraine qui ont débuté le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie auront un impact négatif sur les coûts de l'énergie, les prix de certaines matières premières et leurs délais d'approvisionnement, sans qu'il nous soit possible de le mesurer précisément à la date d'arrêté des comptes annuels.

## **Principes, règles et méthodes comptables**

### **Conventions comptables générales**

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

### **Changement de méthode et comparabilité des exercices**

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivant :

## Principes, règles et méthodes comptables

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

### *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique ..... 5 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

### *Dépréciations*

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

### **Autres immobilisations financières**

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

## Principes, règles et méthodes comptables

### Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

### Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser s'élève à 168 004 euros à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires : 1%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette : 3.84%
- Date de départ prévue : 65 ans
- Taux de rotation : 4%
- Taux de charges sociales : 47%
- Table de mortalité : TV88/90

### **Notion de résultat courant et exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### **Divers**

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

## Créances et Dettes

		Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 274 382	1 274 382	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 620	8 620	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	196 936	196 936	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (3)	36 458	36 458	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 516 396</b>	<b>1 516 396</b>		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	134 666	134 666		
	Personnel et comptes rattachés	232 498	232 498		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 860	188 860		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée	725 168	725 168		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 801	40 801		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	236 300	236 300		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 558 293</b>	<b>1 558 293</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

### Variation des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 27/11/2021	Affectation du résultat N-1 (1)	Dotations amortissements dérogatoire	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social				41 549	41 549
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				108 900	108 900
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>				<b>150 449</b>	<b>150 449</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

(1) dont dividende provenant du résultat N-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1 0

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 0

(2) dont variation dues à des modifications de structures au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 150 449

**Capital social**

		Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS</b>	Du capital social début exercice	0	0,00	0,00
	Emises pendant l'exercice	41 549	1,00	41 549,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	41 549	1,00	41 549,00

**Charges à payer**

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 852		72 852
Dettes fiscales et sociales	318 362		318 362
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>391 214</b>		<b>391 214</b>

## Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

### Impôts sur les sociétés

La société a opté le 1er janvier 2022 pour entrer dans un périmètre d'intégration dont la société GROUNDSWELL INITIATIVE est la société tête de groupe. La société est immatriculée au tribunal de commerce de Paris sous le numéro B 528 047 913. Son siège se situe au 14 Rue du Regard 75006 Paris.

Ce périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes à la clôture de l'exercice :

- SAS 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE
- SAS BUENA MEDIA PLUS
- SAS IS MEDIA
- SAS SANTECOM
- SAS FINANCIERE 1HEALTHMEDIA
- SAS 1HEALTHCONTENT
- SAS 1HEALTHSUPPORT
- SAS 1HEALTHFORMATION – SAUV'GARD

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale du 13 mai 2022, la société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

La différence entre l'impôt sur le résultat d'ensemble et les contributions des filiales est comptabilisée immédiatement par la société mère en résultat.

En cas de sortie d'une filiale intégrée du périmètre d'intégration fiscale, la filiale et la société mère se rapprocheront pour déterminer si les conditions de l'espèce justifient une indemnisation au profit ou à la charge de la société mère.

**Notes relatives à certains postes du  
Compte de Résultat****Variation des amortissements et provisions**

La différence entre les variations d'amortissements et de dépréciation figurant au bilan de la société et les dotations et reprises figurant au compte de résultat s'explique par l'opération d'apport partiel d'actif intervenue au cours de l'exercice avec la société 1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE.

Les variations d'amortissements et de dépréciations se décomposent de la manière suivante :

	Dotations / Reprises de l'exercice	Augmentation liée à l'apport partiel d'actif	TOTAL
Amortissements	233 euros	726 euros	959 euros
Provisions pour dépréciation	0 euros	105 442 euros	105 442 euros
Provisions réglementées	233 euros	106 168 euros	106 401 euros

## Autres informations

### Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

**Effectif moyen**

		Interne	Externe
EFF. MOYEN / CATEGORIE	Cadres	23	
	Techniciens et agents de maitrise	2	
	Employés	1	
	Autres		
	<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	

## Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties	Néant	Néant
Engagements de crédit-bail	Néant	Néant
Engagements en pensions, retraite et assimilés	168 004	Néant
Autres engagements	Néant	Néant
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>168 004</b>	<b>Néant</b>
( 1 ) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dirigeants</li> <li>Les filiales</li> <li>Les participations</li> <li>Les autres entreprises liées</li> </ul>		

### **Evénements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

**1HEALTHSUPPORT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 41 459 euros**  
**Siège social : 11 -15 Quai De Dion Bouton, 92800 PUTEAUX**  
**907 624 290 RCS NANTERRE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 20 juin 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 108 900,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	108 900,26 euros
A la réserve légale	5 446,00 euros
	-----
Solde	103 454,26 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 2,50 euros par action	103 454,26 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 103 454,26 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme  
La Présidente

*Julien KOUCHNER*